Image not found or type unknown

remboursement frais bancaire

Par **titinose**, le **18/02/2013** à **13:04**

Bonjour maître,

Ayant lu votre article concernant l'arret de la cour de cassation (06-20783) concernant le prélévement illégal de commission d'intervention sur compte bancaire, je me permets de me retourner vers vous pour vous demander de l aide car avec ces prelevements je m en sors plus et j ai un salaire ouvrier titulaire.Par consequent, depuis 2008,j ai eu enormement de frais commissions d'intervention qui ont été prélevées.
Puis- je demander le remboursement de l'intégralité des sommes indûement perçues .
Dans l'attente d'obtenir une réponse veuillez recevoir ,Maître, mes salutations distinguées.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés